

CHARTRE

AvantAge porte la conviction que l'âge n'est ni un frein ni un facteur de retrait, mais une étape stratégique de la vie professionnelle qui mérite d'être pensée, accompagnée et valorisée. Sa vision est de devenir un partenaire de confiance pour les employeurs comme pour les collaborateur-trices dans la gestion sereine et proactive des fins de carrière.

1. Identité et mission

AvantAge, centre de compétences spécialisé dans la formation des personnes de 45 à 65 ans, s'inscrit dans la mission de prévention de Pro Senectute Vaud. Son action repose sur une approche andragogique rigoureuse, une posture éthique forte et une orientation claire : favoriser le maintien de l'employabilité et accompagner les transitions professionnelles liées à l'âge.

AvantAge se positionne comme un acteur de niche dans l'écosystème de la formation, avec une offre fondée sur l'indépendance, la neutralité, la proximité et la qualité. Sa vocation n'est pas commerciale, mais sociale et pédagogique.

Ces principes sont incarnés dans toutes les interactions – avec les participantes, les mandataires, les formateur-trices et au sein de l'équipe – et guident la conception, l'animation et l'évaluation des formations.

2. Valeurs fondamentales

Valeur	Concrètement, cela signifie...
Respect de la personne	Chaque individu est reconnu dans sa singularité, son histoire, ses convictions et ses comportements, dans le respect d'un cadre commun et partagé.
Liberté d'engagement	La participation repose sur le libre arbitre. Chacune choisit son niveau d'implication dans les exercices et dans les échanges.
Confidentialité	Les échanges au sein des formations sont strictement confidentiels. Les formateur-trices s'engagent à ne transmettre aucune information à des tiers (employeurs, partenaires ou proches), sauf accord explicite de la personne concernée.
Responsabilité	Chaque participante est invitée à assumer sa propre responsabilité dans le cadre du processus de formation. Cela implique une implication active et consciente vis-à-vis des objectifs pédagogiques proposés, ainsi qu'un engagement personnel dans les démarches proposées,

3. Vision

AvantAge propose une lecture stratégique et constructive du vieillissement professionnel, en contribuant à :

- Faire évoluer les représentations liées à l'âge dans les organisations.
- Encourager des politiques RH plus inclusives et intergénérationnelles.
- Soutenir les dynamiques de transmission, de repositionnement et de valorisation des compétences en seconde partie de carrière.

Cette vision se concrétise par :

- La co-construction de dispositifs innovants avec les institutions mandataires,
- Une expertise ancrée dans le terrain,
- Un engagement fort pour anticiper les mutations (intelligence artificielle, nouvelles formes de travail, enjeux démographiques...).

4. Culture organisationnelle

Un fonctionnement collaboratif et agile

AvantAge fonctionne avec une équipe centrale resserrée qui pilote l'ensemble des activités de manière souple, réactive et transversale. La communication interne est continue, horizontale et centrée sur le partage d'informations, la co-responsabilité et l'efficacité opérationnelle.

Cultiver une relation de proximité avec les formatrices et formateurs ainsi que les partenaires

La communication entre l'équipe centrale et les intervenantes externes repose sur un échange ouvert, régulier et réciproque. Elle vise à :

- Partager les évolutions du programme et les ajustements pédagogiques.
- Mutualiser les retours d'expérience issus du terrain.
- Assurer la cohérence et la qualité des contenus à travers l'ensemble des modules.

Avec les institutions mandataires, AvantAge construit des partenariats durables, basés sur l'écoute, l'adaptation des contenus et un accompagnement personnalisé.

Promouvoir l'amélioration continue et l'ouverture à l'innovation

Chaque retour d'expérience (des participant·es, formateur·trices, ou mandants) alimente une logique d'ajustement permanent. AvantAge veille à faire évoluer ses formats, ses méthodes et ses outils, en intégrant les transformations sociales, professionnelles et technologiques du secteur.

5. Stratégie et objectif

AvantAge inscrit son action dans une logique de développement à moyen et long terme, guidée par trois orientations stratégiques principales :

- Renforcement institutionnel, en renforçant la place d'AvantAge en Suisse romande et au Tessin ?
- Adaptation continue de l'offre – en intégrant les enjeux émergents
- Mise en valeur de ses spécificités – approche humaniste, offre neutre, qualité reconnue.

Objectif global : Devenir un acteur moteur de l'évolution des pratiques RH liées à l'âge, et un partenaire de confiance dans la gestion équitable des fins de carrière.

6. Suivi et évaluation

- La présente charte est évaluée chaque année.
- Elle est intégrée au pilotage qualité.
- Elle est alignée avec les exigences du label eduQua.